

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 44,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 10 Avril 1883

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire a donné encore, cette semaine, diverses audiences, et s'est enquis avec sollicitude des besoins de la Principauté.

Aujourd'hui, Son Altesse Sérénissime est allée visiter les écoles et a témoigné Sa satisfaction des améliorations réalisées depuis le jour où Elle s'y était rendue avec le Prince Louis.

La présence du Prince Héréditaire a été saluée par de touchantes manifestations d'allégresse et d'affection.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et les Princes ses fils ont quitté Paris pour retourner à Stuttgart.

Mardi soir, la Société Chorale a donné, à 8 heures et demie, sur la place du Palais, une sérénade à S. A. S. M^{gr} le Prince Héréditaire.

La population s'était portée sur la place, heureuse de cette nouvelle occasion d'acclamer le Prince Albert.

Après la sérénade, qui se composait de quatre morceaux : *Les Montagnards*, chœur de Delanoy; *La Montgasque*, de M. F. Bellini; *l'Hymne à la Paix*, de Kreutzer et la *Noce de Village*, de Laurent de Rillé, M. Bellini, Directeur, et plusieurs membres de la Société Chorale, ont eu l'honneur de présenter à Son Altesse Sérénissime un magnifique bouquet et de Lui offrir le haut protectorat de la société. Le Prince a daigné complimenter M. Bellini et l'orphéon.

Pendant la sérénade, des feux de bengale éclairaient la place et le Palais par intervalles. La soirée s'est terminée aux cris répétés de : Vive le Prince Albert !

Dans une Lettre Pastorale en date du 5 de ce mois, M^{gr} l'Evêque d'Hermopolis annonce aux fidèles de la Principauté son prochain voyage à Rome, et, en termes touchants, Sa Grandeur explique à son cher troupeau le but qu'il se propose dans la visite qu'il fera au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, visite dite *ad limina*, et qui est d'obligation après la consécration épiscopale :

Nous irons prier sur le tombeau des Apôtres et y demander l'affermissement de la foi apostolique et le triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ. N'ayez crainte, Nos Très Chers Frères, que Nous vous oublions en cette touchante occasion. Il Nous en souvient, lorsque, au sortir de Notre sacre et la tête encore humide de l'onction sainte, Nous sommes allé Nous prosterner

sur le pavé de Saint-Pierre et répandre Nos prières mêlées de larmes, il nous en souvient, Nous pensions surtout aux bien-aimés fils qui venaient de Nous être confiés ; Nous mettions sous la protection des Saints Apôtres l'auguste Souverain de la Principauté et tous ses fidèles sujets ; Nous leur demandions de bénir vos familles et d'y garder inébranlablement la foi catholique ; et si Nous nous préoccupions de Nous-même, c'était pour solliciter les grâces, les vertus, le zèle, le dévouement dont Nous manquions pour remplir dignement Notre ministère au milieu de vous.

Mais si alors, Nos Très Chers Frères, vous Nous étiez déjà chers, combien Notre cœur s'est encore dilaté depuis que Nous vivons en perpétuel contact avec vous, vous consacrant Nos veilles, Nos forces, toutes les puissances de Notre âme, travaillant sans relâche à votre sanctification, toujours préoccupé de vos éternels intérêts, n'épargnant ni efforts, ni sacrifices, pour procurer à vos enfants, l'honneur de vos familles et l'espoir du pays, une forte et chrétienne éducation.

Et votre Pasteur vous oublierait en ce moment solennel ? Oh ! non, mille fois non ; soyez certains, au contraire, que vous serez réunis dans son paternel souvenir, et que dans la prière ardente qui s'échappera de son cœur, sur le tombeau des Apôtres, vous serez tous compris, et ceux qui marchent bravement à sa suite, et ceux qui, hélas ! sont restés jusqu'ici sourds à sa voix ; pas un seul d'entre vous ne sera oublié !

Monseigneur termine en rappelant l'œuvre du Denier de saint Pierre et en annonçant une quête qui sera faite au profit de cette œuvre dimanche prochain 15 avril, dans les chapelles et églises de la Principauté.

Dimanche 8 avril a eu lieu au Pensionnat des Dames de Saint-Maur la cérémonie de la Première Communion. M^{gr} l'Evêque, qui porte un si paternel intérêt à cet établissement de plus en plus prospère, avait bien voulu présider à cette fête de famille. Une nombreuse assistance remplissait la chapelle ornée avec un goût exquis.

Après une touchante allocution, suivie de la rénovation des vœux du baptême, Sa Grandeur a célébré la Sainte Messe. Au moment solennel de la Communion, le Prélat adressa encore de chaleureuses paroles sur le grand acte qui allait s'accomplir. Alors, sous les regards de leurs parents émus, les jeunes communiantes, revêtues de blancs vêtements, s'approchèrent de la Sainte Table, pieuses et recueillies comme des anges. Pendant la cérémonie, des chants mélodieux, exécutés par les élèves du Pensionnat, ne cessèrent de retentir.

A 3 heures, en présence de la même assistance, M^{gr} l'Evêque expliqua d'abord avec autant de force

que d'onction, la nature, l'importance et les effets de la Confirmation ; ensuite Sa Grandeur administra ce sacrement aux communicantes du matin. Pour couronner cette belle journée où de douces larmes de bonheur coulèrent en abondance, il ne restait plus aux heureuses enfants qu'à faire l'acte de consécration publique à la Sainte Vierge ; il fut prononcé à la suite d'une belle instruction de M. l'abbé Pauthier, chapelain du Pensionnat. Tout se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les hirondelles ont fait jeudi dernier leur première apparition dans la Principauté.

M. le consul des Pays-Bas à Monaco nous prie d'informer nos lecteurs que le Gouvernement Néerlandais, voulant favoriser les industriels et commerçants qui sont dans l'intention de prendre part à l'Exposition internationale d'Amsterdam, ne porte en compte aucun frais pour la surveillance, l'apposition des sceaux, les permissions ou autres formalités auxquelles sont soumis d'ordinaire les envois provenant de l'étranger.

M. Antoine Blanchy a offert au Musée une monnaie de cuivre (probablement 4 deniers) du Prince Antoine I^{er}. L'avers porte la tête du Prince à droite, avec la légende ANT. I. D. G. PRIN. MONOECI.

Au revers, un A couronné et cantonné de trois losanges, avec la légende : DEO IVVANTE. 1720.

Le nombre de voyageurs arrivés en mars 1883 est de 47,306.

A partir du 15 de ce mois, deux trains dans chaque sens seront supprimés entre Nice, Monaco et Monte Carlo, savoir :

1° Train 499, partant de Nice à midi 20, arrivant à Monte Carlo à midi 56 ;

2° Train 503, partant de Nice à 5 h. 18 du soir, passant à Monaco à 5 h. 58 et arrivant à Menton à 6 h. 20 ;

3° Train 490, partant de Monte Carlo à 3 h. 58 du soir, arrivant à Nice à 4 h. 38 ;

4° Train 496, partant de Menton à 10 h. du soir, passant à Monaco à 10 h. 27 et arrivant à Nice à 11 h. 17.

Le lundi 2 de ce mois a été célébré à la Cathédrale provisoire, en présence d'une nombreuse et sympathique assistance, le mariage de M^{lle} de Loth, fille de M. le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire de

Monaco, et de M. Jean Chauvin, d'une notable famille de Grasse.

M^r l'Evêque d'Hermopolis a donné la bénédiction nuptiale aux époux et, à cette occasion, a prononcé une allocution de circonstance qui a profondément ému l'auditoire.

Jeudi dernier, M. Roméo Accursi, notre éminent chef d'orchestre, a été l'objet, à l'issue du concert classique, des ovations les plus flatteuses; des couronnes et des fleurs lui ont été remises de la part des nombreux admirateurs de son remarquable talent.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — La première journée des régates, mercredi dernier, a été bien remplie et bien ordonnée. M. l'amiral Krantz et son aide de camp y assistaient. Deux mouches et un avis étaient en rade. Voici la liste des prix :

Bâtiments pontés : 2^e classe, *Alcyon, Louise, Regina*; 3^e classe, *Phare, Bonita*; 4^e classe, *Ville-de-Marseille, Capricieuse, Miss-Mary*; — Lesteurs : 1^{re} classe, *Fortune, Charles-Alexandre*; 2^e classe, *Jeune-Eugène, Saint-Louis*; — Pêcheurs : *Egide, Etoile-du-Nord, Jean-Baptiste, Espadon*; — Plaisance (voiles à tiers) : *Alsace, Touriste, Egyptien, Ville-de-Londres*.

Bâtiments non pontés : 1^{re} classe, *Caprice, Ami-des-Iles, Folichon, Denis*; 2^e classe, *Triton, Tchicourt, Petit-Colbert*. — Chaloupes d'escadre : *Redoutable, Marengo*. — Canots d'escadre : canot amiral (*Marengo*), canot major (*Marengo*). — Baléinières : *Redoutable, Marengo*.

Nice. — Mardi dernier, une catastrophe a jeté l'épouvante dans la ville de Nice. Vers 10 heures et quart du matin, dans l'église du Jésus, où 300 personnes environ assistaient aux obsèques de Dom Caisson, curé de la paroisse, un cierge du maître autel communiqua le feu à une draperie. Aussitôt une panique s'empara de la foule qui se précipita vers la porte de sortie. Femmes, vieillards, enfants furent renversés et foulés au pieds; c'était, dit le *Petit Niçois*, une scène horrible. Une petite fille de 2 ans a succombé. Dix-sept personnes, dont dix enfants, de 3 à 15 ans, ont été blessées plus ou moins grièvement.

Il n'y a pas eu d'incendie.

— Le lendemain, un nouveau sinistre venait ajouter à l'émotion que cet accident avait jetée dans la population niçoise.

A cinq heures et demie du soir, une épaisse colonne de fumée s'éleva rapidement sur la ville. La Jetée-Promenade brûlait.

Malgré la prompt organisation des secours, il ne restait, deux heures après, des magnifiques bâtiments qu'on devait inaugurer prochainement, que des débris informes de la charpente en fer.

Ils étaient assurés, dit-on, pour deux millions de francs.

Les ouvriers venaient de quitter les chantiers de la Jetée-Promenade quand le feu s'est déclaré, on n'a donc à déplorer ni perte ni blessure d'homme.

La cause de l'incendie est inconnue.

Villefranche. — Pendant que la tempête de vendredi s'abattait sur la contrée et nous ramenait le mauvais temps, à Villefranche, un des charmants yachts qui ont pris part ces jours derniers aux régates internationales, était violemment arraché de ses amarres et jeté contre le rivage du golfe, en face la gare, malgré les efforts de l'équipage. Les secours ont été immédiatement organisés. Le remorqueur du port de Nice et un grand nombre d'embarcations se sont rendus à Villefranche pour le renflouer.

Aucun accident n'a été à déplorer.

Ventimiglia. — Le cardinal Meglia, ancien nonce à Paris, est mort à Rome à l'âge de 73 ans. Il était né à San Stefano près de Ventimiglia. Le pape Léon XIII l'avait créé cardinal dans le consistoire du

19 septembre 1879; il avait repris le titre de l'église des Saints Sylvestre et Martin aux Monti.

Savone. — Un incendie épouvantable a détruit le magasin de meubles et le dépôt de machines à coudre qui se trouvaient dans le local de l'asile de l'enfance.

Les marchandises étaient assurées. On évalue les dommages à 13,000 francs.

On n'a heureusement à déplorer aucun accident de personnes.

Gènes. — Le 22 du mois dernier, M. Carlo Trèa, fabricant de cuir, expédiait à la gare de Savone, pour Gènes, six balles de cuir pesant 900 kilogrammes. Chargées sur un wagon, où il n'y avait pas d'autres marchandises, elles partirent le 23 par le train de 8 heures et demie du soir.

A Sampierdarena, les employés du chemin de fer trouvèrent le wagon ouvert du côté de la mer et complètement vide. Les cuirs, dont la valeur s'élevait à près de 4,000 francs, avaient disparu.

La justice fait d'actives recherches pour découvrir les voleurs.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La saison est aux mariages. M. Récipon, l'aimable et richissime député des Alpes-Maritimes, a épousé M^{lle} Mollard, la charmante fille de l'introduit des ambassadeurs. Avec la distinction et la grâce de la nouvelle mariée et son esprit si cultivé, on peut s'attendre à ce que l'hôtel Récipon aux Champs-Elysées devienne un des foyers mondains les plus recherchés et les plus attrayants de Paris. D'autre part, M^{lle} de Gontaut, fille du comte Auguste et héritière du chef de sa mère, née du Ponceau, d'une fortune considérable, épouse le duc de Maillé, l'aîné des fils de la duchesse, née d'Osmond et du duc Jacquelin, mort il y a neuf ans. Le marié, frère des comtesses de Nadaillac, de Gontaut et de Ganay, a vingt-sept ans. Il est neveu du comte d'Osmond, si connu et si sympathique à Nice, où il a fait représenter un opéra très applaudi : *Le Partisan*.

La fiancée, qui a vingt ans appartient à cette vieille maison de Gontaut, originaire de Guienne, qui comptait un représentant à Damiette, en la personne de Gaston II de Gontaut, auprès du roi Saint Louis, et a fourni à la France quatre maréchaux, un amiral, nombre d'officiers généraux, quatre ducs et pairs, un grand-maître de l'artillerie et plusieurs chevaliers des ordres. On ne saurait écarteler deux plus beaux blasons.

On en peut dire autant à propos du mariage de M^{lle} Marie de Cossé-Brissac, fille du comte Artus et dont la mère est une Walsh-Serrant, héritière de la grandesse d'Espagne de la duchesse de la Mothe-Houdancourt, avec le vicomte Renaud de Moustier, petit-fils par sa mère du duc d'Avary et neveu par son père du feu marquis de Moustier, qui fut ministre de Napoléon III.

La maison de Moustier, originaire de Franche-Comté, a pour devise : *Moustier sera malgré le Sarrasin*, et M. de Boissieu conte curieusement l'histoire de cette fière affirmation : Il y a un millier d'années, une armée de Sarrasins envahit la Bourgogne et saccagea Besançon. Les mécréants ne savaient pas qu'il y avait des Moustier au monde : ils l'apprirent à leurs dépens. Rencontrés près du bourg de Moustier-Haute-Pierre par un des ancêtres du fiancé de M^{lle} de Cossé, ils tombèrent sous la grande épée du paladin comme les épis sous la faux du moissonneur. A la suite de cet exploit, une abbaye fut fondée où l'on ensevelit pendant longtemps les chevaliers de Moustier. Le monastère est en ruines aujourd'hui, et ses pierres ont descendu le flanc de la colline qu'elles couronnaient jadis. *Sic transit gloria mundi*.

Ce qui n'a pas périclité, par exemple, pour les Moustier, c'est leur fortune. L'aïeul du futur marié, M. de Laforêt, y a veillé avec soin. M. Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*, raconte les longs voyages et les intrigues compliquées de ce M. de Laforêt, un des courtiers les plus retors de la politique de Napoléon I^{er}, notamment en Espagne, et qui eut l'art de

placer sur le grand livre plusieurs milliers de louis, alors qu'on pouvait acheter cinq francs de rente pour sept francs cinquante.

L'Opéra a vu, cette semaine, au bénéfice des inondés d'Alsace-Lorraine, la plus belle représentation-concert qui ait encore été donnée dans la salle de M. Garnier. Après la représentation, il y a eu tirage d'une superbe tombola et bal, et la recette de cette nuit féerique a dépassé cent mille francs.

C'est sur l'initiative de M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, et de M. Louis Besson, rédacteur de l'*Evénement*, que cette magnifique soirée a eu lieu, et elle fait le plus grand honneur à leur intelligence, à leur zèle et à leur entente à trouver des attractions pour satisfaire tout le monde — et les malheureux.

Paris, d'ailleurs, va de liesse en liesse, et les salons sont en pleine animation. Bal par ci, concert par là, soirée théâtrale de ce côté, soirée de prestidigitation de cet autre, les salons ne savent qu'imaginer pour agrémenter leur hospitalité. Chez M^{me} X... — une mondaine du gratin — on organise une soirée de café-concert. Le salon et la serre seront transformés en véritable salle de café-concert, et c'est le répertoire des *beuglants* à la mode qui fera les frais de la soirée, seulement il sera exécuté par des hommes et des femmes du monde. La baronne de X... a une chanson andalouse avec accompagnement de castagnettes et de tambour de basque qui laisse bien loin derrière elle la fameuse Sévillanne qui a valu, l'autre soir à l'Opéra, tant d'applaudissements à M^{lle} Jeanne Granier. La comtesse de R... se livrera à des imitations absolument ébouriffantes, paraît-il, MM. Trois-Etoiles et X. I grec lutteront d'insenséisme vocal avec MM. Libert, Simon, Guyon et *tutti*. Dans la salle, on consommera et on fumera, tout comme à l'Eldorado ou aux Ambassadeurs.

Rien ne sera oublié pour donner à cette contre-façon une exactitude frappante. Après le concert, il y aura souper, puis bal, — j'imagine avec quadrille à cavalier seul sur les mains comme à Bullier. — Quand on prend du réalisme, on n'en saurait trop prendre.

Quoi qu'il en soit, voilà le dernier mot de l'originalité mondaine en l'an 1883 : la soirée *beuglante* ! Et l'on trouve que notre époque manque de gâté !...

Le temps, d'ailleurs, est à l'excentricité. Le lieutenant C..., de la garnison de Versailles, vient de parier contre un de ses camarades M. B... que galopant *en arrière*, il batrait le cheval de celui-ci qui lui rendrait 1,200 mètres sur 2,000 mètres.

Le pari a été gagné par M. C... qui a parcouru les 800 mètres au galop en arrière en trois minutes et demie.

Vous savez que le cheval parcourt au galop ordinaire trois cents mètres à la minute : le lieutenant C... est donc arrivé à faire parcourir la même distance en galopant dans le sens contraire. Voilà un tour de force qui mérite d'être enregistré à l'actif de nos officiers sportsmen — les héros du reste du Concours Hippique actuel et dont la devise semble être celle de Nicolet : de plus fort en plus fort.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

On annonce une découverte du plus haut intérêt scientifique et qui, si elle est réelle, prouverait que l'homme préhistorique n'est pas un mythe du tout.

Le percement d'une nouvelle galerie de mine, à Bully-Grenay, dans le département du Pas-de-Calais, en France, vient de crever une caverne houillère renfermant cinq corps humains fossiles intacts : un homme, deux femmes et deux enfants, mesurant respectivement deux mètres vingt-sept, deux mètres trois, un mètre quatre-vingt-seize, un mètre trente, et un mètre dix-huit, ainsi que des débris d'armes et d'ustensiles de bois pétrifié et de pierre, et de nombreux fragments de mammifères et de poissons.

Une seconde chambre souterraine renfermait onze corps humains de grandes dimensions, plusieurs animaux et un grand nombre d'objets divers et de pierres précieuses. Les parois portent des dessins grossiers représentant des combats d'hommes avec des animaux gigantesques.

Une troisième chambre plus grande encore paraît

vide. On n'a pu y pénétrer à cause du gaz carbonique. On fait fonctionner les ventilateurs.

Les corps fossiles ont été remontés au jour ; cinq seront exposés publiquement à la mairie de Lens. Le reste est porté à Lille pour être étudié et exposé à l'amphithéâtre de la faculté des sciences.

Des représentants de l'Académie des sciences de Paris et du British-Museum de Londres, prévenus par télégraphe, sont attendus pour examiner ces découvertes, qui sont certainement des plus importantes.

VARIÉTÉS

Les oiseaux et les insectes utiles

Nous lisons récemment dans un journal anglais le fait divers suivant que nous traduisons :

Le vaisseau *Tintern-Abbey* a quitté la Tamise, faisant route pour la Nouvelle-Zélande, avec une cargaison de 12,030 oiseaux, soit : merles, 100; rouges-gorges, 100; étourneaux, 100; linottes, 140; chardonnerets, 100; galoffinches, 160; bruans, 160; perdrix, 110; moineaux, 150; lesquels, au terme de leur voyage, seront immédiatement rendus à la liberté.

Cet essai a été sollicité par les fermiers de la Nouvelle-Zélande, dont les récoltes sont presque chaque année détruites par les insectes et surtout par les chenilles.

Cette nouvelle est plus intéressante au fond qu'elle n'en a l'air de prime abord ; elle prouve, ce que nous saisissons toute occasion de répéter, que les oiseaux méritent la plus grande protection, et que les administrations doivent user de rigueur pour empêcher leur destruction.

Un savant français, Florent-Prévost, a donné la démonstration expérimentale du régime presque universellement insectivore des oiseaux par l'examen de leur estomac.

Ce mode de vérification est irréfutable, à la portée de tout le monde, et permet d'apprécier les services rendus par les oiseaux à l'agriculture.

Les véritables motifs de la calamité qui menace l'agriculture par la disparition des insectivores, sont d'une part, le braconnage et le massacre auquel se livrent les chasseurs avec toutes sortes d'engins meurtriers ; d'autre part, le pillage des nids et des couvées par les enfants.

« Dès le commencement des âges, disait en 1861, au Sénat français, le savant M. Bonjean, l'homme eût succombé dans cette lutte inégale contre des myriades d'insectes, si Dieu ne lui avait donné, dans l'oiseau un auxiliaire puissant, un allié fidèle, qui s'acquitte à merveille de l'œuvre que lui, homme, ne saurait accomplir. »

Il est établi que l'agriculture en France perd annuellement plusieurs millions par le fait des insectes ; l'oiseau est le seul ennemi capable de lutter victorieusement contre eux, c'est un grand échenilleur ; c'est un aide de l'agriculture.

Enfants, ne dénichiez pas ; chasseurs, ne tuez pas, surtout !

La corneille détruit les rongeurs, les vers blancs, les reptiles venimeux.

L'alouette se nourrit en abondance de vers, de grillons, de sauterelles, d'œufs de fourmis, élatérides, des cécydomyes, de froment, elle détruit aussi le taupin des moissons qui naît de la larve redoutable, connue sous le nom de ver jaune.

Le traquet (vitcharcha de Provence) et le traquet turier (Grasset) se nourrissent des larves de pyrale, de l'attelade, de l'eumolpe, et de la teigne.

L'hirondelle, outre les mouches, moucheron

moustiques qu'elle happe dans ses rapides évolutions, saisit les cécydomyes, les élatérides, les taupins du blé, et les allises, ou puces de terre, ces grands ennemis des choux et des navets.

Le martinet mange des nitibules, coléoptères plus petits qu'un grain de millet, des scarabées, des hémiptères, des tipules, et des cousins microscopiques ; on a compté dans le gésier d'un martinet jusqu'à 700 insectes (Prévost).

L'engoulevent, grande hirondelle crépusculaire, se nourrit de hannetons, de stercoraires, et d'insectes nocturnes auquel il fait une chasse des plus actives. Il vole au-dessus des troupeaux de chèvres et de moutons pour saisir les insectes parasites qui les assiègent.

Le guépier, ce magnifique oiseau, saisit adroitement les guêpes, les frélons, les bourdons.

Le loriot, fait justice des insectes destructeurs des bois, les noctuelles, les sphinx, les charançons du sapin, la guêpe cartonnière, dont l'aiguillon est si dangereux.

L'étourneau, le merle et la grive détruisent les sauterelles, les limaces et limaçons, les vers de terre, et une infinité d'insectes qui vivent au dépens de la vigne.

Le coucou a pour spécialité la recherche des chenilles velues des bois que peu d'autres oiseaux peuvent manger, il détruit aussi les processionnaires que les insectivores évitent, et dont le contact est malsain.

Le vanneau nous défend contre les effroyables ravages du taret.

La pie est une forestière ; de son bec robuste elle fouille les galeries creusées par les vers dans le tronc des arbres.

Le pivert, les pics cendrés et noirs, détruisent une quantité énorme de noctuelles, de sphinx du pin ; ils attaquent les guêpes du bouleau, les bostrychins, les charançons du sapin, enfin des masses de fourmis sur lesquelles ils dardent leur langue longue et gluante.

Les grimpeaux et les sittaibles cherchent les larves et les œufs d'insectes sur les écorces des arbres. Ils détruisent aussi les cloportes et les femelles des guêpes qui hivernent dans les troncs creux et près de terre.

La fauvette et ses variétés font une chasse des plus actives aux mêmes insectes, et de plus aux mouches, aux pyrales de la vigne, aux pucerons, aux bruches, aux taupins, aux cécydomyes du froment, aux cynips du chêne, aux sauterelles.

La mésange et ses variétés, avides d'insectes, donnent chaque jour des centaines de chenilles en pâture aux jeunes couvées ; elles débarrassent les plantes des pucerons, elles consomment, pendant l'hiver, les millions d'œufs que les insectes pondent.

Le troglodyte, le roitelet huppé, les plus petits des insectivores, fournissent par jour à leur couvée plus de 150 chenilles. Ils cherchent les œufs d'insectes sur les troncs d'arbres et sous les feuilles.

Le rossignol, cet infatigable destructeur des cossus, des scolytes et des œufs de fourmis ; le rouge-gorge, l'émule du rossignol, et ces charmants musiciens de nos champs, appelés vulgairement petits-pieds, bec-fins, la bergeronnette, le pipit, se nourrissent d'insectes sous leurs divers états.

La linotte, le bruant et le chardonneret, ainsi que le moineau, sont à la fois insectivores et destructeurs de graines de plantes nuisibles.

Enfin, parmi les oiseaux de nuit, la chouette, l'effraie, le scops, le hibou, détruisent également beaucoup d'insectes et de rongeurs.

ANIMAUX QU'IL IMPORTE DE CONSERVER

Le hérisson se nourrit de petit rongeurs, de limaces et de vers blancs, animaux nuisibles à l'agriculture.

La taupe détruit les vers blancs, larves, lombrics, courtilières et autres insectes nuisibles à l'agriculture.

On ne trouve jamais des traces de végétaux dans son estomac.

Le crapaud, aide agricole, détruit de vingt à trente insectes par heure. La tortue fait également une guerre acharnée aux insectes.

Les chauves-souris se nourrissent d'insectes qu'elles saisissent au vol. Le soir, on les voit se livrer à une chasse assidue qui se prolonge une partie de la nuit. Les insectes viennent-ils à disparaître, elles rentrent dans leur retraite jusqu'au printemps prochain.

La musareigne ressemble à une souris, mais elle a le museau plus allongé ; cet animal se promène après la chute du jour dans les jardins à la recherche des insectes, des araignées terrestres, des lombrics et des limaces.

Les lézards vivent d'insectes qu'ils saisissent avec autant d'agilité que d'adresse.

La grenouille, la salamandre terrestre et la salamandre aquatique, doivent aussi être classées parmi les batraciens utiles aux jardins.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le Samedi vingt-huit Avril prochain, à deux heures de relevée, au Siège Social, à Monaco.

L'Assemblée se compose de tous les porteurs de cent Actions ayant déposé leurs Titres au Siège Social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

Nul ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par un mandataire membre de l'Assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 Avril 1883

NICE, yacht à voiles, <i>Rigoletto</i> , ital., c. Durante,	passagers.
CANNES, b. <i>Divine-Providence</i> , fr., c. Carlon,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	sable.
NICE, yacht à vap., <i>Franziska</i> , angl., c. Moses,	passagers.
VILLEFRANCHE, yacht à vap., <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	id.

Départs du 2 au 8 Avril 1883

SOUSA, trois-mâts <i>Hastings</i> , angl., c. Nimow,	sur lest.
NICE, yacht à vapeur <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	passagers.
GENÈS, yacht à voiles <i>Sfinge</i> , it., c. Bonfiglio,	id.
ID. yacht à voiles <i>Rigoletto</i> , it., c. Durante,	id.
ST-RAPHAEL, b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Dol,	sur lest.
CANNES, b. <i>Divine-Providence</i> , fr., c. Carlon,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	id.
ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien,	id.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné,	id.
ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
VILLEFRANCHE, yacht à vapeur <i>Franziska</i> , angl., c. Moses,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	pass.
CANNES, b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,	sur lest.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 85 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	2	766.5	766.5	765.8	765.8	765.9	12.4	15.5	16.9	14.1				12.4	76
3	65.9	66	65.8	66.2	66.5	14.1	16.1	14.3	12.7	12.1	65	S	beau		
4	66.4	65.7	64.7	64.8	64.7	16.	16.3	15.3	13.8	11.8	69	S	id.		
5	66.6	65.7	64.9	64.8	65.1	14.1	17.2	14.8	12.5	11.6	78	S O	beau, qq. nuages		
6	64.	64.1	63.3	62.9	62.8	15.1	15.3	14.1	12.4	11.6	75	S	beau		
7	57.3	68.6	59.2	60.1	61.5	13.6	14.3	14.	14.	12.7	67	S E	couvert, voilé		
8	62.2	62.2	61.7	62.	62.9	12.2	14.1	14.3	13.3	12.	47	S E	beau		
DATES		2	3	4	5	6	7	8							
Températures extrêmes		Maxima	18.1	16.4	16.7	19.	15.8	14.8	14.7						
		Minima	8.7	10.	9.4	8.8	10.1	8.1	8.3						

Pluie tombée : 0^{mm} 0

Résumé des observations météorologiques du mois de Mars 1883

Pression barométrique moyenne	751 ^{mm} 5
" maximum absolu (le 3)	769 ^{mm} "
" minimum absolu (le 9)	741 ^{mm} 7
Différence	27 ^{mm} 3
Température moyenne de l'air	9 [°] "
" maximum absolu (le 30)	16 [°] 2
" minimum absolu (le 10)	-1 [°] 7
Différence	17 [°] 9
Humidité relative moyenne	69 [°] "
Vents régnants,	S O
Nombre de jours beaux	14
" voilés ou couverts	10
" de pluie	7
Pluie tombée	89 ^{mm} "

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire et Avocat à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-trois, monsieur Ernest-Alphonse Lestiboudois, rentier, et madame Marie-Adèle Landot, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Leydet, notaire, ont vendu à monsieur Underwood French, rentier, demeurant ci-devant à Londres (Angleterre) et actuellement à Monaco, ayant élu domicile en la même étude.

Une maison dite *Villa de la Costa*, élevée d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol, avec terrasse sur le devant et parterre au nord et à l'ouest, sise à Monaco, quartier de la Costa, sur l'avenue du même nom.

Ladite villa, mesurant une superficie de trois cent soixante-deux mètres, quarante-cinq décimètres carrés, est inscrite à la section D du plan cadastral, sous les numéros soixante-quatorze et soixante-quinze, et confronte : au nord et à l'ouest, à la propriété de la Société civile des terrains de Costa-Perrière; à l'est, à monsieur de Beauchamp, et au sud, à l'avenue de la Costa.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de soixante-quinze mille francs.

Une expédition transcrite dudit contrat a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

LEYDET.

Etude de M^e LOUIS-VICTOR VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt mars dernier,

Messieurs Théodore Rauzi, Eugène Henaff et Théodule Charron, tous trois prêtres, religieux Carmes, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire,

Ont acquis de monsieur Jean-Baptiste-Théodore de Laforest de Minotty, propriétaire, ex vice-consul de France à Monaco, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude,

Une propriété sise à Monaco, quartier de Larvotto, composée d'un villa dite *Villa Eden*, de ses dépendances d'un jardin et d'un terrain, le tout confrontant : de l'est et du midi, à la propriété restant au vendeur; de l'ouest, à la propriété de monsieur Marquet et à celle du vendeur, et du nord à la route de Monaco à Menton et à la propriété de monsieur Marquet.

Cette acquisition a été faite au prix de quatre-vingt mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé : L. VALENTIN.

M^e ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

AVIS

Les créanciers du sieur *Sebastien Ciurli*, demeurant à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le onze avril courant, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de commerce.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

MAISON MODÈLE F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
} 4 fr. le grand flacon

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

Horaire de la Marche des Trains du 15 Avril 1883. — Service d'Hiver modifié

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	1 rapide		65 Omnib.			5 Rapide		3 Expres.		7 Rapide		15 direct		11 Expres.		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		1 ^o cl.	2 ^o cl.	1. 2. 3.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.		
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	8 55	11 05	11 05	11 05	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	11 15	
					arr.	10 26	4 23	9 49	5 55	10 44	5 28	3 19	3 19	3 19	3 19	3 19	3 19	3 19	3 19	
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	4 49	4 71	4 73	4 75	4 77	4 79	4 81	4 83	4 85	4 87	4 89	4 91	4 93	4 95	
					arr.	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30	12 30
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	2 35	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	7 04	
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	8 03	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 01	8 36	8 45	9 50	11 05	12 44	1 36	2 42	3 06	3 42	5 15	6 37	8 27	11 7	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 08	8 43	9 44	10 34	12 04	1 43	2 30	3 27	3 47	4 23	5 9	6 43	8 21	12 1	
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 17	8 51	9 52	10 45	12 15	1 54	2 41	3 38	3 58	4 34	5 10	6 54	8 32	12 2	
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 25	8 58	9 59	10 52	12 22	2 01	2 48	3 45	4 05	4 41	5 17	7 01	8 39	12 3	
				Monaco.....	arr.	7 31	9 05	10 06	10 59	12 29	2 08	2 55	3 52	4 12	4 48	5 24	7 08	8 46	12 4	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 39	9 14	10 15	11 08	12 38	2 17	3 04	4 01	4 21	4 57	5 33	7 17	8 55	12 5	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 48	9 23	10 24	11 17	12 47	2 26	3 13	4 10	4 30	5 06	5 42	7 26	9 04	12 6	
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	arr.	7 57	9 32	10 33	11 26	12 56	2 35	3 22	4 19	4 39	5 15	5 51	7 35	9 13	12 7	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	arr.	8 05	9 40	10 41	11 34	13 04	2 43	3 30	4 27	4 47	5 23	6 00	7 44	9 22	12 8	
173	19 15	13 95	9 65	Gènes (*) h. de Rome..	dép.	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	6 5	

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	14 Expres.		32 Omnib.		8 Rapide		10 Rapide		46 Direct		12 Expres.		24 Omnib.		4 Expres.	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	1 ^o cl.	2 ^o cl.		
19	2 45	1 85	1 30	Gènes (*) h. de Rome..	arr.	11 56	4 18	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	4 38	
				Vintimille. h. de Paris..	dép.	6 35	10 2	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7	8 53	10 24	11 20	1 8	3 50	4 39	7 35	8 30	10 56	11 10	11 13	11 17	11 22	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 10	9 10	10 39	11 35	1 23	3 58	4 48	7 43	8 38	11 10	11 13	11 17	11 22	11 27	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 23	9 15	10 43	11 39	1 28	4 10	5 1	8 25	8 50	10 46	11 13	11 17	11 22	11 27	
				Monaco.....	arr.	7 27	9 19	10 47	11 43	1 32	4 14	5 5	8 29	8 54	10 50	11 17	11 22	11 27	11 32	
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 33	9 24	10 51	11 49	1 38	4 19	5 11	8 32	8 57	10 55	11 22	11 27	11 32	11 37	
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 42	9 31	10 58	11 56	1 45	4 26	5 19	8 43	9 11	11 29	11 32	11 37	11 42	11 47	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 49	9 39	11 7	12 5	1 52	4 33	5 26	8 50	9 18	11 42	11 45	11 50	11 55	12 0	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 57	9 47	11 14	12 12	1 59	4 40	5 34	9 04	9 32	11 56	12 0	12 05	12 10	12 15	
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	arr.	8 4	9 53	11 20	12 18	2 5	5 2	5 52	9 7	9 35	11 27	11 32	11 37	11 42	11 47	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	8 17	10 4	11 31	12 29	2 16	5 7	6 15	9 10	9 38	11 30	11 35	11 40	11 45	11 50	
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	6	8 30	10 15	11 55	12 38	2 45	1 50	5 7	6 15	8 07	8 12	8 17	8 22	8 27	
				arr.	arr.	11 19	2 1	3 10	4 14	7 15	8 1	les Arès	9 40	10 36	11 28	11 33	11 38	11 43	11 48	
				arr.	arr.	11 56	4 18	5 45	6 49	9 22	10 21	9 9	11 7	11 13	11 19	11 24	11 29	11 34	11 39	
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	2 10	11	4 47	6 25	9 47	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	
				arr.	arr.	3 27	3 27	7 50	10 05	10 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	2 10	11	4 47	6 25	9 47	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	11 19	
				arr.	arr.	3 27	3 27	7 50	10 05	10 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	11 37	

(*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Le train rapide 5 ne prend que les voyageurs partant de Paris et se rendant directement à Toulon ou dans l'une des gares d'arrêt entre cette ville et Nice, inclusivement. — Le train 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilom.

Le train rapide 8 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilom. Le train 10 prend à Monaco les voyageurs pour Marseille.